



Commission scolaire  
DES PHARES

# Le Phare

## Bulletin d'information

VOLUME 5 Numéro 2

Le 16 octobre 2002

## Le Conseil des commissaires

*Thérèse Martin, agente d'information*

La gestion des services de garde a fait l'objet de décisions importantes lors de la séance régulière du Conseil des commissaires du 23 septembre dernier.

La Commission scolaire a reconnu la pertinence de revoir sa politique concernant les services de garde. Pour apporter les correctifs nécessaires et assurer une gestion plus transparente dans l'administration de ce service, les commissaires ont résolu de former un Comité d'analyse et de réflexion pour clarifier la problématique en vue d'actualiser la politique interne. Ce Comité sera composé de parents utilisateurs, de commissaires et de membres du personnel de la Commission scolaire des Phares.

De plus, le Conseil a résolu de geler les tarifs chargés aux parents jusqu'au 30 juin 2003, d'inciter les conseils d'établissement à former un comité consultatif des parents utilisateurs des services de garde et d'amender certains articles de la politique afin d'assurer davantage de contrôle sur la nature des dépenses des services de garde. Finalement, la Commission scolaire remettra au service de garde La caverne des lutins un montant de 12 000 \$ qui avait été utilisé, en 2001-2002, par l'école La Rose-des-Vents pour son redressement financier.

Dans le même domaine mais dans un autre dossier, les commissaires ont résolu d'ouvrir un service de garde à l'école Marie-Élisabeth, de Saint-Gabriel. Cette décision fait suite à une demande formulée par le Conseil d'établissement de l'école.

Dans le secteur des services financiers, le Conseil des commissaires a résolu d'appliquer le régime d'emprunts institué par le ministère de l'Éducation. Ce régime sera plus simple et pourrait permettre de réduire certains délais. Il est applicable aux emprunts qui couvrent le financement à long terme et qui sont remboursés, par la suite, par le Ministère.

Dans son calendrier des délais de conservation des documents, la Commission scolaire a prévu le transfert éventuel de ses archives historiques sous format numérique et la destruction des documents originaux

numérisés. Cependant, tenant compte des réserves émises à ce sujet par les Archives nationales du Québec, il a été résolu que la secrétaire générale avise le centre régional des Archives nationales du Québec avant de procéder à la destruction de tout document original numérisé.

### **Pour le personnel enseignant**

#### **Signature de la nouvelle convention collective locale**

La Commission scolaire des Phares et le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ont procédé à la signature officielle de la nouvelle convention collective locale du personnel enseignant le 26 septembre dernier, au Centre administratif.

Plusieurs aspects de la convention locale ont fait l'objet de changements importants. Tout le chapitre portant sur la participation du personnel enseignant aux différents niveaux de décision a été réécrit, afin de tenir compte des modifications apportées par la nouvelle Loi sur l'instruction publique. La Commission scolaire et le Syndicat ont également accepté de décentraliser vers les écoles et les centres plus de la moitié du budget de perfectionnement alloué en vertu des dispositions de la convention collective nationale.

De plus, la Commission scolaire et le Syndicat ont accepté des compromis pour permettre de terminer en juin tout le processus d'affectation annuel qui permet d'ajuster l'effectif enseignant aux fluctuations de clientèles. Les nouvelles dispositions permettront de procéder plus tôt aux engagements nécessaires, de faciliter ainsi l'organisation scolaire tout en préservant les droits du personnel enseignant d'obtenir les mutations désirées sur les postes disponibles.

Dans le cadre des dispositions relatives aux priorités d'emploi, les enseignantes et enseignants pourront dorénavant compter sur une certaine priorité après un premier contrat à temps partiel suivi d'une évaluation positive. Cette disposition pourrait favoriser la rétention des jeunes enseignantes et enseignants au sein de la Commission scolaire.

Finalement, la Commission scolaire et le Syndicat ont convenu d'ententes locales spécifiques pour les

secteurs de l'enseignement aux adultes et de la formation professionnelle, de façon à mieux tenir compte de la réalité de ces milieux.

## Hommage à Sœur Léona Deschamps

### L'école : un lieu de croissance et d'amour

Lors de son assemblée du 23 septembre dernier, le Conseil des commissaires a remis à Sœur Léona Deschamps un *Certificat de reconnaissance* pour souligner son dévouement et les initiatives dont elle a fait preuve et qu'elle continue de mettre de l'avant en faveur de l'éducation et des jeunes de notre milieu.

Sœur Léona Deschamps, r.s.r., a fait une belle carrière de 40 ans en éducation. Elle a notamment enseigné durant 25 ans en 1<sup>re</sup> année, au pavillon Sainte-Odile de l'école des Beaux-Séjours. C'est d'ailleurs à la suggestion de la direction de l'école des Beaux-Séjours que le Conseil des commissaires a pris la décision de remettre ce *Certificat de reconnaissance* à M<sup>me</sup> Deschamps. Le 23 septembre dernier, des élèves, des membres du personnel et du Conseil d'établissement de l'école des Beaux-Séjours ainsi que des parents ont tenu à être présents lors de la petite cérémonie officielle organisée à l'intention de M<sup>me</sup> Deschamps.

Cet hommage lui a été adressé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, commissaire du quartier de Sainte-Odile. M<sup>me</sup> Michaud a précisé que Sœur Léona Deschamps a vécu successivement les multiples changements survenus au cours des 40 dernières années dans le système d'éducation. Elle a notamment participé aux étapes de la démocratisation du système, dans la foulée du Rapport Parent. Elle a vécu la régionalisation, l'intégration des commissions scolaires, les États généraux de l'éducation et la mise en œuvre des recommandations qui ont abouti à la Réforme que nous connaissons aujourd'hui.

Au cours de ces années, elle a vécu de grandes expériences, dont celle de donner un cours de lecture rapide en présence du Ministre Legault, dans sa propre classe de 1<sup>re</sup> année! Elle a également initié une correspondance scolaire outre-mer. Dans le but d'amener ses élèves à s'ouvrir davantage aux autres, sa classe est devenue « *Le nid de l'entraide* ».

Sœur Léona Deschamps est à la retraite depuis deux ans. Elle n'en est pas moins active pour autant puisqu'elle recrute des étudiants de l'université, des parents et des grands-parents qui offrent ensuite de l'aide aux devoirs pour tous les élèves de l'école intéressés, à raison de quatre soirs par semaine. Elle apporte aussi de l'aide individuelle à des élèves qui vivent des difficultés d'apprentissage.

Sœur Deschamps est également très active et engagée dans son milieu. Elle travaille actuellement au recrutement de jeunes et de familles intéressés à la protection de l'environnement. Elle s'implique aussi dans les camps de Jeunes naturalistes et complète présentement un 5<sup>e</sup> baccalauréat, cette fois en littérature, à l'UQAR.

Au nom de ses collègues commissaires, M<sup>me</sup> Pauline Michaud a tenu à remercier Madame Deschamps pour sa grandeur d'âme, sa disponibilité et sa simplicité. « *Merci pour tes compétences toujours mises au service des jeunes et ton regard positif face au changement. En cela, tu as gravi les marches de la qualité du savoir et du don de soi.* »

Madame Michaud a également souligné les qualités de pédagogue de Sœur Léona Deschamps. « *Dégageant un charisme indéniable auprès des jeunes, elle a su développer chez eux une fierté, une appartenance et un souci de l'autre. D'ailleurs, c'est ce qui lui a valu l'admiration des élèves et la collaboration des parents. Elle demeure une référence pour l'équipe-école.* »

Dans son message de remerciement aux autorités de la Commission scolaire, au Conseil d'établissement de l'école des Beaux-Séjours et à ses collègues enseignantes et enseignants, Madame Deschamps a, à son tour, rendu hommage aux diverses instances qui ont contribué à sa « *croissance dans le bel art d'enseigner à l'école publique* » ainsi qu'à ses élèves. « *Cette reconnaissance, je la dois en grande partie aux nombreux élèves que j'ai éveillés au bonheur de vivre et de grandir. Ma gratitude s'adresse surtout aux élèves qui avaient des besoins particuliers et aux parents qui manifestaient des attentes diversifiées parce qu'ils me provoquaient à créer ou à emprunter des sentiers inédits et propices à un accès à la réussite de part et d'autre.* »

Madame Deschamps a finalement ajouté que dans son parcours, l'école rêvée « *milieu de vie* » est vraiment devenue un lieu de croissance et d'amour. « *Aujourd'hui, en continuant d'aller à l'école gratuitement, j'exprime aux enfants de mon quartier la grande valeur de cet établissement. De plus, j'illustre le souci que chaque Québécoise et chaque Québécois doit porter au cœur : la réussite des jeunes, de tous les jeunes.* »

## 4<sup>e</sup> Campagne des agrumes à l'école Élisabeth-Turgeon

L'école Élisabeth-Turgeon lançait récemment sa 4<sup>e</sup> Campagne des agrumes. La vente des agrumes se poursuit jusqu'au 25 octobre sous la présidence d'honneur du Club de football *Les Pionniers* de Rimouski, représenté par M. Éric Boucher, vice-président.

L'objectif de la présente campagne a été fixé à 20 000 \$. Les sommes recueillies lors de la vente des fruits seront réinvesties notamment dans des projets de classe et l'achat de matériel éducatif pour

les élèves. Une partie des fonds permettra aussi de venir en aide aux élèves qui vivent des difficultés, par l'intermédiaire de l'organisme *Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette*.

Il est possible de réserver ces fruits qui regorgent de vitamines auprès des élèves de l'école Élisabeth-Turgeon ou simplement en composant le numéro **724-3553**.

---

## La Campagne Centraide se poursuit

La Campagne de Centraide Bas-Saint-Laurent se poursuit, notamment au sein de la Commission scolaire. Cet automne, sous la direction de Mme Cathy-Maude Croft, secrétaire générale, des bénévoles nous solliciteront, à l'intérieur des établissements de la Commission scolaire.

Au sein de notre organisation, l'objectif de la campagne Centraide a été fixé à 10 000\$, ce qui représente un montant annuel moyen de moins de 7\$ pour chacune et chacun d'entre nous.

Les bénévoles de Centraide nous invitent à être généreux et à partager avec ceux et celles qui ont eu moins de chance que nous. Donner à Centraide, c'est poser un geste concret de partage, c'est soutenir un organisme qui redistribuera ensuite l'argent à d'autres organismes qui interviennent directement auprès des gens de notre région qui ont besoin d'aide. Les difficultés engendrées par la pauvreté, la faim et la violence existent aussi chez nous.

---

## Pro-Jeune-Est

### Le 5<sup>e</sup> Cabaret-Casino sera présenté le 25 janvier

Le 25 janvier prochain, plus de 500 personnes sont attendues lors de la 5<sup>e</sup> édition du Cabaret-Casino qui sera présentée à l'école Paul-Hubert, à l'Auditorium pour le volet Cabaret et à la cafétéria pour la partie Casino. Tous les profits de l'activité seront versés à Pro-Jeune-Est.

Sous la direction de Jean Bellavance, le spectacle réunira plus d'une vingtaine d'artistes, des chanteurs et chanteuses, un conteur et des musiciens dont la majorité sont des employés actuels et retraités de la

Commission scolaire des Phares. Au programme : des chansons d'hier et d'aujourd'hui dans un style « cabaret ». Le déroulement du Casino sera confié aux Amusements AnimaFun.

Le programme complet de la soirée ainsi que la façon de vous procurer vos billets vous seront précisés dans une prochaine édition du journal *Le Phare*. D'ici là, réservez votre soirée du samedi 25 janvier pour le Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est!

---

## Programme d'éducation internationale

### Une bonne nouvelle pour les élèves et le personnel

Bravo au personnel et aux élèves impliqués au sein du Programme d'éducation internationale des écoles Saint-Jean et Paul-Hubert! En septembre, un rapport en provenance de l'Organisation du baccalauréat international, dont les bureaux pédagogiques sont situés à Cardiff, en Grande-Bretagne, soulignait l'originalité des projets personnels présentés par les élèves de notre région

et la qualité de la supervision assurée par les professeurs.

Rappelons que le Programme d'éducation internationale est offert aux écoles Saint-Jean et Paul-Hubert et que la première cohorte a complété sa formation, en 5<sup>e</sup> secondaire, en juin dernier.

---

## « Portes ouvertes » au CFRN

Le Centre de formation Rimouski-Neigette tiendra une activité « portes ouvertes » le 31 octobre prochain. Cette journée est organisée en concertation avec le Cégep de Rimouski et permettra aux gens de la région de visiter les deux établissements.

Plusieurs activités sont prévues à l'intérieur des divers programmes de la formation professionnelle.

Les visiteurs pourront échanger avec les intervenants et obtenir toute l'information souhaitée sur le contenu des programmes et les activités.

Cette invitation s'adresse notamment aux élèves, aux parents et au personnel de la Commission scolaire des Phares. Les visiteurs seront accueillis au CFRN entre 9 h 30 et 15 h.

## Message du Comité paritaire de perfectionnement

Le Comité paritaire de perfectionnement du personnel enseignant fait connaître le calendrier de ses réunions pour l'année 2002-2003. Ces réunions se dérouleront donc le 24 octobre et le 28 novembre prochains, puis le 9 janvier 2003, le 20 février, le 20 mars, le 3 avril, le 8 mai et le 5 juin.

Toutes les demandes de perfectionnement accompagnées des documents pertinents à leur étude doivent parvenir aux services éducatifs de la Commission scolaire, en portant la mention « Comité paritaire de perfectionnement – personnel enseignant » au plus tard cinq jours ouvrables avant la tenue de ladite réunion.

## Hommage au personnel retraité

« *Aujourd'hui, pour toi, c'est une nouvelle étape, une autre façon de vivre, un retour vers soi...* ». C'est cette fort jolie note que l'on peut retrouver sur l'invitation préparée par France Beaupré, des services des ressources humaines, et envoyée aux employés de la Commission scolaire qui ont pris leur retraite au cours de la dernière année. La « *Fête de reconnaissance du personnel retraité* » aura lieu le 20 novembre prochain, dans le cadre d'un « 4 à 6 », à l'Hôtel Gouverneur, à Rimouski.

En 2001-2002, 68 personnes ont pris leur retraite. 59 étaient enseignantes ou enseignants, 5 étaient mem-

bres du personnel cadre et 4 du personnel de soutien.

Le 20 novembre, les personnes retraitées ainsi que les commissaires, les membres du personnel cadre et de gérance de la Commission scolaire seront invités à se regrouper autour d'un verre de l'amitié et d'un léger goûter, à compter de 16 h à l'Hôtel Gouverneur. Un hommage sera ensuite rendu au personnel retraité et un présent leur sera remis en signe de reconnaissance.

## Santé et sécurité au travail

### Le plan d'action pour l'année 2002-2003

Le Comité paritaire de santé et sécurité au travail s'est donné un plan d'action pour l'année 2002-2003. Ce plan comprend une dizaine de points qui mettent l'accent sur la prévention.

Le Comité annonce son intention de préparer un document sur la santé mentale et de former un Comité paritaire en santé mentale, d'établir la liste des éléments dangereux pour tous les corps d'emploi et de créer un registre des incidents et accidents, à des fins de statistiques. Le Comité paritaire a également comme objectifs d'expédier à tous les corps d'emploi

des fiches d'information sur l'ergonomie des postes de travail et d'intervenir auprès du personnel des services de garde pour prévenir les blessures lors de la manipulation d'objets lourds.

Dans un but de motivation, le Comité paritaire de santé et sécurité au travail compte développer un programme de gestion des présences pour le personnel. Finalement, le Comité se propose de réaliser une journée thématique portant sur le stress. //